



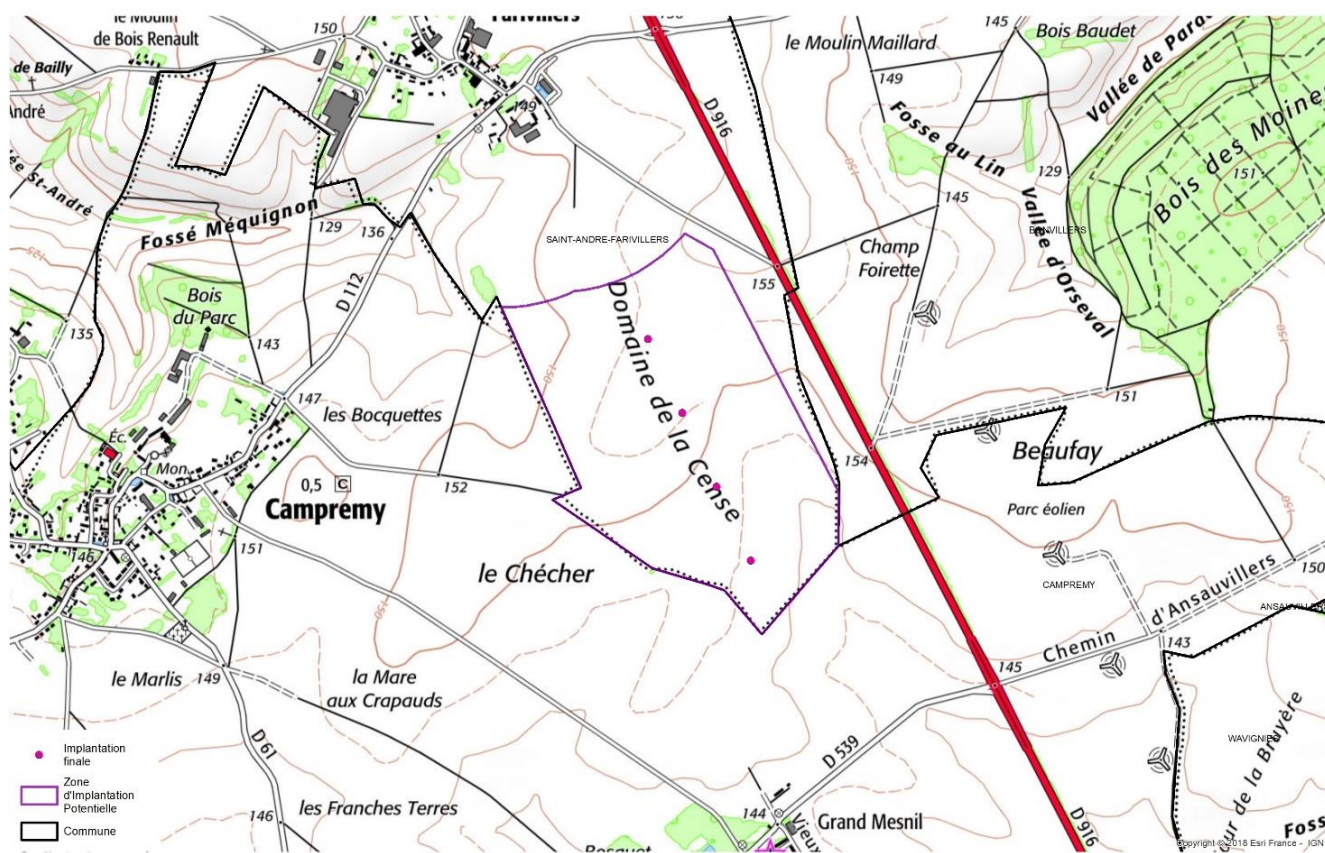
Spécifications des machines retenues

Fabricant	Modèle	Puissance unitaire (MW)	Hauteur Mât (m)	Hauteur Totale (m)	Diamètre du Rotor (m)
LEITWIND	LTW101	3	99.5	150	101
VESTAS	V110	2.2	95	150	110
ENERCON	E103	2.35	98.5	150	103

Coordonnées des éoliennes du projet

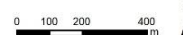
*Poste de livraison

Eolienne/ PDL*	Latitude Nord – WGS84	Longitude Est – WGS84	Altitude NGF au sol (m)	Altitude NGF de l'obstacle (m)
E1	49°34'30.69" N	2°20'1.81" E	154.648	304.648
E2	49°34'23.38" N	2°20'7.13" E	152.426	302.426
E3	49°34'16.06" N	2°20'12.46" E	149.411	299.411
E4	49°34'8.75" N	2°20'17.78" E	148.421	298.421
PDL1	49° 34'23.05" N	2° 20'07.89" E	152.29	155.09
PDL2	49° 34'08.71" N	2° 20'18.7498" E	148.27	151.07



Saint-André-Farivillers

Implantation finale



01/03/2019

Historique du projet

2016
Octobre 2016 : 1 ^{ère} rencontre avec M. COMMELIN, maire de Saint-André-Farivillers
Décembre 2016 : 1 ^{ère} rencontre avec l'ensemble du conseil municipal de Saint-André-Farivillers
2017
Février 2017 : 2 ^{ème} conseil municipal et délégation favorable du conseil municipal de la commune de Saint-André-Farivillers
Analyse de préfaisabilité plus poussée du site, envoi des courriers de consultation auprès des administrations (DDT, DREAL, CG...) et aux principaux opérateurs (Armée, Aviation civile, opérateurs TELECOM...)
Retour des consultations :
<ul style="list-style-type: none"> - Peu de contraintes techniques sur la zone projet, excepté une distance à respecter par rapport à la D916 - Avis favorables de l'armée et de Météo-France - Avis favorable sous conditions pour l'aviation civile sur la zone de projet : <ul style="list-style-type: none"> • Limitation de l'altitude des éoliennes sur notre zone de projet (AMSR Beauvais) • Discussions à réaliser avec la Direction Technique de l'Innovation sur la thématique VOR
Prise de contact avec les propriétaires et exploitants au niveau de la Zone d'Implantation Potentielle
Choix du bureau d'études pour la partie écologique : CERA Environnement qui possède une très bonne expérience de l'éolien en Picardie
Décembre 2017 : 3 ^{ème} conseil municipal et nouvelle délibération favorable de la commune de Saint-André-Farivillers
2018
Janvier 2018 : Début des premiers inventaires écologiques réalisées par CERA Environnement.
Avis favorable de la DTI concernant le VOR de Montdidier et signature d'une convention.
Mai 2018 : Installation du mât de mesures sur la commune.
Juin 2018 : choix de l'agence Laurent Couâson pour réaliser l'étude paysagère. Forte expérience locale dans le département de l'Oise.
Juillet 2018 : premier comité de suivi (présentation de la zone de projet et des principaux enjeux)
Avancement des études paysagère et écologique : propositions de points de photomontages par le comité de suivi et réflexions sur les mesures écologiques.
Novembre 2018 : deuxième comité de suivi (choix des points de photomontages et 1^{ère} idées d'implantations)
2019
Validation d'un modèle de convention avec l'aviation civile concernant le VOR de Montdidier.
Réalisation des photomontages de variantes , après la validation des états initiaux sur l'écologie et le paysage.
Mars 2019 : troisième comité de suivi (validation de l'implantation finale)
Avril 2019 : Permanence publique et réunion publique
Septembre 2019 : Signature de la convention VOR avec l'aviation civile et courrier de soutien du maire au préfet
2020
Février et Mars 2020 : Réception de l'avis de la MRAE et de la demande de compléments
Juin 2020 : validation d'un nouveau modèle d'éoliennes (plus petit rotor), en concertation avec la mairie de St André Farivillers.
2021
Janvier à mai 2021 : échanges locaux pour réaliser des mesures compensatoires fortes sur l'hivernage et les stationnements migratoires des limicoles (pluviers dorés et vanneaux huppés)
Février 2021 : flyer distribué dans les boîtes aux lettres pour informer la population des actualités du projet
Mars 2021 : 4^{ème} comité de suivi afin de présenter les mesures en cours sur la biodiversité ainsi que le nouveau modèle d'éoliennes (avec des nouveaux photomontages)

Enquête publique

Le tableau ci-dessous liste les communes concernées par l'enquête publique dans le cadre de ce projet (rayon de 6 km).

Saint-André-Farivillers	Le-Quesnel-Aubry	Montreuil-Sur-Brèche	Bucamps	Noyers-Saint-Martin	Saint-André-Farivillers
Troussencourt	Vendeuil-Caply	Breteuil	Tartigny	Bacouël	Troussencourt
Mory-Montcrux	La Hérelle	Gannes	Quinquempoix	Saint-Just-En-Chaussée	Mory-Montcrux
Catillon-Fumechon	Thieux	Wavignies	Ansauvillers	Bonvillers	Catillon-Fumechon